

PLANTES TERRESTRES

# Hakéa soyeux

*Hakea sericea*

Hakea × Needlebush × Nadelblättriges Nadelkissen

## Origine

Australie

## Voies d'introduction

Connue dans le sud de l'Europe pour sa dispersion depuis des plantations (brise-vent, ornementales, pour l'apiculture).

## Usages en Belgique

Pas d'usages spécifiques connus

## Distribution en Belgique

Absent. Cette espèce est sensible au gel.

## Nuisances

Forme des fourrés denses, concurrence fortement la végétation indigène, réduit la réserve en eau du sol et accroît les risques d'incendies. Capable de rendre des zones entières impénétrables à l'homme et au bétail.

© Lies Op de Beeck @ RBINS



## Caractéristiques

Se développe en arbuste dense ou en petit arbre à tiges angulaire de 1-5 m de haut.

- Feuilles: aiguilles vert foncé ; cylindriques et pointues ; sillon longitudinal sur la face inférieure ; 2-5 cm de long et 1 mm de large. Jeunes aiguilles couvertes de poils soyeux.
- Fleurs : inflorescence en ombelle axillaire de 4-6 fleurs de couleur blanc-crème ; pédicelles poilus de 2-5 mm de long.
- Fruits : capsules ligneuses présentes seules ou par paires à chaque axe; 2-4 cm de long et 2-2.5 cm de diamètre.
- Graines : elliptiques et entourées d'une aile ; de 15-30 mm de long et de 6-10 mm de large.

## Espèces ressemblantes

Dans le commerce, cette espèce peut être confondue avec d'autres espèces du genre *Hakea*, notamment avec les espèces *H. deccurrens* et *H. gibbosa*, mais leurs fruits sont différents. Peut aussi être confondue avec des espèces du genre *Grevillea* comme *Grevillea juniperus*.

## Pour plus d'informations

GÉNÉRAL

→ <https://doi.org/10.1079/cabicompendium.27302>

SITES RÉGIONAUX

→ Wallonie : <http://biodiversite.wallonie.be/liste-invasives>

→ Flandre : <https://www.ecopedia.be/pagina/uitheemse-invasieve-planten>

MISE EN ŒUVRE DU RÈGLEMENT EUROPÉEN EN BELGIQUE

→ <http://www.iasregulation.be/fr>

## Restrictions

Sauf exceptions dûment prévues par le Règlement européen, cette espèce ne peut pas être importée, transportée, commercialisée, cultivée, utilisée, plantée, mise en situation de se reproduire ou de s'étendre, échangée ou libérée intentionnellement dans la nature à travers toute l'Union européenne.